

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET
MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

**PROGRAMME DES REFORMES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

COMITE DE PILOTAGE

**SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU
PROGRAMME DES REFORMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
DE LA CEMAC
(PREF-CEMAC)**

COMMUNIQUE FINAL

La Sixième session ordinaire du Comité de pilotage du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) s'est tenue le 22 décembre 2018 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Son Excellence **Monsieur Gilbert ONDONGO**, Ministre d'État, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille Public de la République du Congo, Président dudit Comité. Le Professeur **Daniel ONA ONDO** et Monsieur **Abbas MAHAMAT TOLLI**, respectivement Président de la Commission de la CEMAC et Gouverneur de la BEAC, rapportaient les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Prenaient part aux travaux, les ministres ou représentants des États membres et les premiers responsables des Institutions membres du COPIL ci-après :

Pour la République du Cameroun :

- Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Monsieur **Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances.

Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur **Félix MOLOUA**, Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale ;

Pour la République du Congo :

- Monsieur **Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Madame **Ingrid Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre de la Statistique et de l'Intégration Régionale.

Pour la République Gabonaise :

- Monsieur **Jean-Marie OGANDAGA**, Ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement ;

Pour la République de Guinée Equatoriale :

- Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Ministre des Finances, de l'Économie et de la Planification ;

Pour la République du Tchad :

- Monsieur **Issa DOUBRAGNE**, Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement ;
- Monsieur **Allali MAHAMAT ABAKAR**, Ministre des Finances et du Budget.

Pour la Commission de la CEMAC :

- Professeur **Daniel ONA ONDO**, Président ;

Pour la BEAC :

- Monsieur **Abbas MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur ;
- Monsieur **Dieudonné EVOU MEKOU**, Vice-Gouverneur.

Pour la BDEAC :

- Monsieur **Fortunato OFA MBO NCHAMA**, Président.

Pour la COSUMAF :

- Monsieur **NAGOUM YAMASSOUM**, Président.

Pour la COBAC :

- Monsieur **HALILOU YERIMA BOUBAKARY**, Secrétaire Général.

Pour le GABAC :

- Monsieur **Gervais MBATA**, Secrétaire Permanent.

Pour le PREF-CEMAC :

- Professeur **Michel-Cyr DJIENA WEMBOU**, Secrétaire Permanent.

Pour l'UNIPACE :

- Monsieur **Alain Blaise BATONGUE**, Secrétaire Général.

Prenaient part aux travaux à titre d'observateur :

- Monsieur **Fabien NSENGIYUMVA**, Représentant Résident du FMI au Cameroun et auprès des Institutions Régionales de la CEMAC, Représentant le Directeur du Département Afrique du Fonds Monétaire Internationale (FMI) ;

- Monsieur **Mamadou Malick BAL**, Économiste au Bureau Sous Régional Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ;

Participaient également aux travaux :

- Monsieur **Jean-Claude NGBWA**, Président de la Commission des Marchés Financiers du Cameroun (CMF);
- Monsieur **Edouard Célestin BOBOUA MIMATA**, Administrateur de la BVMAC ;
- Monsieur **Pierre EKOULE MOUANGUE**, Directeur Général de Douala Stock Exchange (DSX).

Enfin étaient présents à cette session le Président de la Cellule de Suivi et les membres du Secrétariat Permanent du PREF-CEMAC.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Président de la Commission de la CEMAC, qui a rappelé la situation économique fragile de la Sous-région. Il a mis l'accent sur l'urgente nécessité pour les Etats d'intensifier les efforts en vue d'un nouvel élan dans la consolidation de l'intégration régionale et la mise en œuvre effective des mesures destinées à restaurer des bases solides du cadre macro-économique et budgétaire. Il a invité les différents gouvernements à accélérer les réformes structurelles orientées vers le renforcement de la résilience des économies de la Zone CEMAC. Il a conclu son propos en souhaitant une plus grande efficacité dans la mise en oeuvre du PREF-CEMAC en portant notamment une attention particulière sur les points prioritaires en rapport avec les objectifs de consolidation des finances publiques, de viabilité extérieure, et de diversification des sources de croissance.

Après avoir adopté l'ordre du jour, le Comité de Pilotage a pris connaissance des conclusions des travaux de la Cellule de Suivi tenus les 20 et 21 Octobre 2018 à Malabo, République de la Guinée Equatoriale.

Ouvrant ses travaux par l'examen du rapport d'étape n°1 sur la mise en œuvre du PREF-CEMAC, le COPIL a pris acte dudit rapport et a félicité le Secrétariat Permanent pour sa qualité technique. Il a en outre amendé la méthodologie d'évaluation utilisée dans le rapport, en vue d'une meilleure prise en compte des efforts consentis par les États et les Institutions de la CEMAC.

Abordant le point sur les audits et réformes au sein de la BDEAC, le COPIL a suivi la présentation des synthèses des audits et propositions des réformes faite par le président de la BDEAC. Après avoir pris acte de cette présentation et du processus en cours au sein de la BDEAC pour l'aboutissement de toutes les reformes, il a réaffirmé le caractère indispensable des réformes, compte tenu de la position stratégique qu'occupe la BDEAC dans le financement des économies de la CEMAC. Il a enfin invité l'Assemblée Générale à examiner les réformes proposées par le Conseil d'Administration et à faire un rapport à la prochaine session du COPIL. S'agissant du désengagement de la BEAC du capital de la BDEAC, une réflexion sera

menée avec la participation des Premiers responsables de la CEMAC, de la BEAC et de la BDEAC, et un compte rendu sera fait à la prochaine réunion du COPIL.

Examinant le point de la fusion des deux bourses, le COPIL a pris connaissance du rapport de la BEAC sur l'état d'avancement des travaux. Il a félicité la BEAC pour la conduite de ce processus ainsi que la BVMAC et la DSX pour leur collaboration. Il a exigé l'aboutissement rapide de la fusion physique et institutionnelle des organes des deux marchés financiers co-existants et l'arrimage des institutions nouvellement créées aux standards internationaux.

Concernant le rapport du groupe de travail sur le rapatriement des recettes d'exportation, le COPIL a pris acte dudit rapport et s'est félicité de l'adoption de la nouvelle réglementation de change par le Comité Ministériel de l'UMAC le 21 décembre 2018. Il a ensuite invité le Président de la Commission de la CEMAC à procéder dans les meilleurs délais à la publication de la nouvelle réglementation de change.

Le COPIL a en outre recommandé l'organisation d'une deuxième réunion avec les premiers responsables des sociétés exploitant les ressources naturelles en zone CEMAC. Cette réunion porterait sur la vulgarisation et l'exigence de l'application effective des dispositions pertinentes de la nouvelle réglementation communautaire des changes.

Pour ce qui concerne la collecte et l'examen des conventions d'établissement existantes profitant aux entreprises des ressources naturelles, le COPIL a demandé à nouveau aux Etats membres de faire parvenir ces Conventions au Secrétariat Technique. Il s'est également résolu de poursuivre la réflexion afin qu'une stratégie communautaire soit conçue et mise en œuvre par les Etats membres.



Au titre du suivi de l'état de mise en œuvre pilier par pilier du PREF-CEMAC, le COPIL a pris connaissance des mesures prises par les États membres et les institutions de la CEMAC dans le cadre de la mise en œuvre des cinq piliers de ce programme. Il a félicité tous les États concernés, pour la validation des revues de leur programme respectif par le Conseil d'Administration du FMI. Il a ensuite réitéré le souhait de voir les programmes pour les deux pays restants être conclus à brève échéance. Il a recommandé de mener une réflexion sur ce que fera la CEMAC en fin des programmes en cours et sur les priorités en matière d'intégration physique et commerciale ainsi que sur les réformes d'une nécessité absolue pour la sous-région.

Concluant ses travaux par l'examen du programme de travail du PREF-CEMAC le COPIL a pris acte du programme des activités du Secrétariat Permanent du PREF-CEMAC pour 2019, sous réserve des amendements formulés pour sa mise à jour.

Au terme de ses travaux, le COPIL a adressé ses vifs remerciements au **Président de la République du Cameroun, Chef d'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, au Gouvernement et au Peuple Camerounais pour l'accueil chaleureux et la qualité du séjour en terre camerounaise.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de franche collaboration, de compréhension réciproque et de fraternité.

Yaoundé, le 22 décembre 2018

 LE PRÉSIDENT

Gilbert ONDONGO